

# COURBEVOIE, LEVALLOIS, NEUILLY, PUTEAUX

## A quand l'intercommunalité ?

Mai 2008

1.	PORTRAIT GENERAL DE LA SITUATION DES HAUTS DE SEINE .....	1
1.1.	Population .....	2
1.2.	Entreprises .....	2
1.3.	Impôt sur le revenu .....	3
1.4.	Impôt sur la fortune .....	3
1.5.	Potentiel fiscal .....	3
1.6.	Les comptes des communes (voir en annexe) .....	4
1.7.	Intercommunalité .....	4
2.	ANNEXES .....	5
2.1.	Données générales .....	5
2.2.	Comptes des communes .....	5
2.3.	Comptes des communes par habitant .....	6
2.4.	Extraits de l'étude réalisée par Carlos Portas .....	7
2.5.	Potentiel fiscal des communes en € par habitant - Département des Hauts-de-Seine .....	9

### 1. PORTRAIT GENERAL DE LA SITUATION DES HAUTS DE SEINE

« Caractérisées par une population aux revenus plus élevés que la moyenne, un patrimoine immobilier conséquent et la présence de nombreuses entreprises, les communes de l'ouest parisien se distinguent de celle du nord et de l'est, aussi bien dotées en entreprises mais disposant d'une population moins riche, et de celles, essentiellement résidentielles, situées au sud de l'agglomération ». L'Insee fait ainsi le constat de fortes disparités de richesses au cœur de l'agglomération parisienne.

De fait, bien que disposant d'un Produit Intérieur Brut par habitant (43 000 €) une fois et demi supérieur à la moyenne nationale (28 000 €), l'agglomération parisienne fait partie des territoires français les plus inégalitaires. Le revenu minimum des 10% de la population la plus riche y est 7 fois supérieur au revenu maximum des 10% de la population la plus démunie. Cet écart, explique l'Observatoire des inégalités, tient essentiellement à la concentration en Ile de France des lieux de décision et des hauts revenus. Il n'est pas sans incidence sur les différentes politiques pratiquées au niveau communal.

La création en mars 2008 d'un secrétariat d'Etat chargé du développement de la « Région Capitale » s'inscrit dans ce contexte. Elle coïncide avec la publication du rapport sur le « Grand Paris » du sénateur UMP Philippe Dallier préconisant de fusionner la capitale avec les départements de la petite couronne : Hauts-de-Seine, Seine Saint Denis et Val de Marne.

Officiellement, la création, du secrétariat d'Etat confié à Christian Blanc répond à la volonté de Nicolas Sarkozy de redonner une cohérence à l'Ile de France. « Retrouver la cohésion, avait-t-il déclaré, en juin 2007, lors de l'inauguration du satellite n°3 de l'aéroport de Roissy, c'est simplement reconstruire une ville équilibrée à partir d'une agglomération en voie d'éclatement. L'éclatement, ce sont les familles qui vont habiter à une heure et demi de voiture parce que le logement est trop cher. L'éclatement, ce sont ces quartiers qui ne sont reliés au monde que par un bus qui passe tous les quart d'heure quand il ne se fait pas caillasser. L'éclatement, ce sont ces artères démesurées qui libèrent les voitures mais enferment les riverains »

Sur ce dossier (non dénué d'arrière pensées politiques liées à la géographie électorale francilienne au niveau communal, départemental et régional), une enquête réalisée du 14 au 22 avril 2008 par l'AMIF (Association des Maires de l'Île de France) apporte un éclairage intéressant.

Selon cette enquête, près de 8 maires franciliens sur 10 **(79%) s'estiment exclus du débat sur le Grand Paris** et un peu plus de la moitié d'entre eux (52%) est opposée à la suppression des 3 départements de la petite couronne, proportion qui passe à 82% chez les maires des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Les **avis** sont également **très partagés** en ce qui concerne les limites territoriales du Grand Paris : 21% des maires ayant répondu à l'enquête évoquent les 29 communes limitrophes de la capitale tandis que 25% désignent les 123 communes de la petite couronne. Pour 15%, il ne peut s'agir que d'un périmètre à « géométrie variable » Pour 14%, toute l'Île de France est concernée. 5%, enfin, parlent de Paris et de toutes les communes jusqu'aux villes nouvelles.

Très diverses sont aussi les opinions exprimées à propos de la structure « la plus représentative du bassin de vie, d'emploi et d'habitat des franciliens » : 28% sont en faveur d'une communauté urbaine « sur le modèle des grandes métropoles régionales comme Lille, Lyon ou Marseille », 23% pour une nouvelle collectivité territoriale « qui se substituerait aux départements de la petite couronne tout en conservant les compétences des communes » et 23%, également, pour le maintien du système actuel. Toutefois, aucune de ces organisations ne convient aux maires de la petite couronne qui sont 32% à préconiser « un syndicat mixte ouvert » et 41% à demander la recherche « d'autres solutions ».

Les **divergences de vue entre la grande et la petite couronne** se retrouvent dans le classement des attributions qui devraient « impérativement relever de la nouvelle structure » à savoir, par ordre décroissant,

- les transports : 64% des réponses dans la grande couronne, 82% dans la petite,
- le logement (39% et 41%),
- le développement économique (32% et 5%),
- l'emploi (16% et 36%),
- la sécurité (5% et 9%).

La gestion par la nouvelle structure de la fiscalité locale et des mécanismes de péréquation financière entre les territoires, recueillie, quant à elle, 58% d'avis favorable dans la grande couronne et 50% dans la petite.

A l'occasion de ces premières passes d'armes sur la réorganisation de l'Île de France et en attendant de connaître les objectifs et la méthode de Christian Blanc, il nous a paru utile de dresser un portrait général de la situation des Hauts de Seine et, plus particulièrement, des quatre communes de la petite couronne immédiatement à l'ouest de Paris (Courbevoie, Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine et Puteaux) au travers de quelques données chiffrées sur la population, les entreprises, l'impôt sur le revenu, l'impôt sur la fortune, le potentiel fiscal et les comptes municipaux.

## 1.1. Population

Le département des Hauts-de-Seine (176 km<sup>2</sup>) comprend 36 communes qui regroupaient, en 2006, 1 532 000 habitants, soit 8 704 habitants par km<sup>2</sup>. Les communes de Courbevoie, Levallois, Neuilly et Puteaux, représentent moins de 8% de la superficie du département mais, presque 15% de sa population. Leur nombre d'habitants au km<sup>2</sup> (près de 17 000) est deux fois supérieur à la moyenne départementale. En termes de population, Neuilly se distingue de ses voisines par une proportion de moins de 20 ans plus faible (21% contre 23%) et une proportion de plus de 60 ans nettement plus élevée (26% contre 16%). La part des actifs dans la population totale est de 44% à Neuilly contre 55% à Courbevoie, Levallois et Puteaux.

## 1.2. Entreprises

L'INSEE recensait, en 2006, un peu plus de 87 000 « établissements » (unités de production) dans les Hauts-de-Seine dont le quart sur les communes de Neuilly-sur-Seine (7,6%), Courbevoie (6,5%), Levallois-Perret (6,4%) et Puteaux (4,9%). Dans ces quatre communes, le nombre d'emplois salariés est supérieur à celui de la population résidente, notamment à Courbevoie et Puteaux fortement marquées par le quartier de La Défense (3 millions de m<sup>2</sup> de bureaux, 230 000 m<sup>2</sup> de commerce, 1500 entreprises, 150 000 salariés). Globalement, les 4 communes sont fortement importatrices de main d'œuvre ce qui explique une bonne part de la saturation de la ligne n°1 du métro (560 000 voyageurs par jour ouvrable) et de l'avenue Charles de Gaulle à Neuilly qu'empruntent,

quotidiennement, 160 000 véhicules. Une saturation qui risque de s'accroître avec l'adoption du projet Défense 2015 qui prévoit, notamment, 150 000 m2 supplémentaires de bureaux et un doublement de la hauteur autorisée des tours (de 200 à 400 mètres).

### 1.3. Impôt sur le revenu

En matière d'impôt sur le revenu, Courbevoie, Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine et Puteaux représentent 17% des ménages imposables des Hauts-de-Seine et 28% du produit départemental de l'impôt. Le niveau moyen acquitté (8545 €) est supérieur de 56% à la moyenne départementale (5468 €). Neuilly occupe la première place, loin devant les autres communes, avec un impôt moyen par foyer proche de 20 000 €.

#### Impôt sur le revenu 2006 - source : Direction Générale des Impôts

Communes	Foyers Fiscaux A	Foyers Imposables B	Revenus En € C	Impôt net En € D	Revenu Par foyer C/B en €	Impôt Par foyer D/C en €
Courbevoie	49 383	36 585	1 182 236 147	171 183 718	32 315	4 680
Levallois-Perret	36 717	26 519	974 496 019	161 921 485	36 747	6 105
<b>Neuilly</b>	<b>33 601</b>	<b>26 221</b>	<b>2 292 681 520</b>	<b>512 155 341</b>	<b>87 436</b>	<b>19 532</b>
Puteaux	25 531	17 459	494 645 861	67 173 084	28 331	3 847
<b>Total 4 villes</b>	<b>145 232</b>	<b>106 784</b>	<b>4 944 059 547</b>	<b>912 433 628</b>	<b>46 300</b>	<b>8 545</b>
Total Departement 92	868 224	597 854	21 256 985 233	3 269 178 592	35 555	5 468
Total France	35 105 806	18 889 473	487 434 626 914	49 926 615 133	25 804	2 643

### 1.4. Impôt sur la fortune

En 2006, l'ISF a rapporté 3,7 milliards d'euros pour un peu plus de 457 000 contribuables. L'Île-de-France représente près de la moitié du total de l'impôt et 40% des contribuables concernés. Avec plus de 74 000 redevables, Paris arrive largement en tête du classement. En moyenne, la valeur des biens imposés y dépasse 2,2 millions d'euros. Neuilly-sur-Seine est au second rang avec près de 7000 redevables. Le patrimoine moyen des contribuables imposés y approche les 3 millions d'euros. D'une manière générale, on retrouve un bon nombre de communes de l'Ouest parisien dans le classement des foyers imposables à l'ISF. Courbevoie, Puteaux, Levallois-Perret et Neuilly-sur-Seine en réunissent 10 227 soit 34% du total départemental.

#### ISF 2006 - Source : Direction Générale des Impôts

Communes	Nombre de redevables	Patrimoine moyen en €	Impôt moyen en €	Redevables en % Des foyers imposables
Courbevoie	1 440	1 445 166	5 051	3,93 %
Puteaux	397	1 493 323	5 461	2,27 %
Levallois Perret	1 410	1 704 161	7 267	5,31 %
<b>Neuilly sur Seine</b>	<b>6 980</b>	<b>2 934 623</b>	<b>20 456</b>	<b>26,62 %</b>

### 1.5. Potentiel fiscal

Le potentiel fiscal d'une commune correspond au montant des ressources qu'elle pourrait prélever par le biais de la fiscalité locale si, pour chaque taxe (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti et taxe professionnelle), elles appliquaient à sa base locale les mêmes taux d'imposition que ceux appliqués en moyenne au niveau national. Cet indicateur permet de comparer la richesse respective des communes en faisant abstraction de leur politique fiscale.

#### Potentiel fiscal par habitant en 2005 – source DGI

Communes	Habitants	Potentiel en €	IDF = 100
Moyenne 93	35 046	887	68
Moyenne 94	26 390	901	69
<b>Moyenne générale IDF</b>	<b>50 501</b>	<b>1 294</b>	<b>100</b>
Moyenne 92	40 892	1 503	116
Paris	2 147 857	1 644	127

Neuilly-sur-Seine	60 364	2 340	180
Levallois-Perret	54 994	2 485	192
Courbevoie	83 153	2 518	194
Puteaux	40 950	4 250	328

Autour d'une moyenne régionale située à 1294 €, les potentiels fiscaux les plus faibles sont observés dans les départements de la Seine Saint Denis (887 €) et du Val de Marne (901 €). Les potentiels fiscaux des départements des Hauts de Seine (1503 €) et de Paris (1644 €) dépassent la moyenne régionale, respectivement, de 16% et 27%. Ce sont néanmoins les quatre communes de Neuilly-sur-Seine, Levallois Perret, Courbevoie et Puteaux qui se placent très largement en tête du classement des communes de la région Ile de France selon leur potentiel fiscal (voir tableau complet en annexe).

### 1.6. Les comptes des communes (voir en annexe)

Les quatre communes analysées regroupent 226 000 habitant (15% du total départemental) et 22 200 entreprises (25% du total départemental). Dans les deux cas, la hiérarchie est identique avec par ordre décroissant Courbevoie, Neuilly-sur-Seine, Levallois-Perret et Puteaux. En matière de fiscalité locale, les écarts observés par habitant et par entreprise entre les communes sont imputables à des taux d'imposition différents avec des maxima à Levallois-Perret (près de 11%, pour la taxe d'habitation, près de 17% pour la taxe professionnelle) et des minima à Neuilly-sur-Seine (moins de 5% pour chacune des deux taxes). Plus généralement, les taux d'imposition des 4 communes sont nettement inférieurs aux moyennes nationales et aux taux moyens des communes à populations similaires ce qui explique l'importance de leur « potentiel fiscal » évoquée précédemment.

En 2006, les budgets de fonctionnement des 4 communes ont été excédentaires de 13 à 20 millions d'euros, selon les cas. En revanche, hormis à Puteaux, les emprunts ont représenté une part importante de leurs ressources d'investissement : 63% à Neuilly-sur-Seine, 43% à Levallois-Perret, 15% à Courbevoie. Compte tenu des annuités de remboursement de l'exercice et des exercices antérieurs, les dépenses réelles d'équipement de ces 3 communes n'ont représenté qu'une partie de leurs ressources d'investissement (emprunts, subventions, réaffectation d'excédents antérieurs) : 79% à Levallois-Perret, 71% à Courbevoie, 61% à Neuilly-sur-Seine. Actuellement, l'encours de la dette par habitant est de 14 € à Puteaux, 408 € à Courbevoie, 864 € à Neuilly-sur-Seine, 4292 € à Levallois-Perret.

### 1.7. Intercommunalité

La loi Chevènement du 12 juillet 1999 a permis aux communes de mettre en commun une partie de leurs ressources fiscales pour gérer des activités et des services publics. En 2007, 61% de la population francilienne (hors Paris) était couverte, par une intercommunalité à fiscalité propre. L'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de l'Ile de France (AURIF) observe que la région comble progressivement son retard par rapport à la moyenne nationale (87% de la population) mais que les disparités entre les départements franciliens se sont accrues depuis 1999. Dans la grande couronne, le taux de couverture intercommunale est proche de la moyenne nationale. Un retard persiste, en revanche dans la petite couronne où moins de 50% de la population réside dans une commune membre d'une intercommunalité. Dans cette zone, estime l'AURIF, « la formation de structures intercommunales se heurte toujours aux polarités parisiennes, ainsi qu'aux habitudes de gestion spécialisées de grandes fonctions urbaines (transports, eau, assainissement, ordures ménagères). » Aucun débat sur ce thème n'a d'ailleurs été engagé durant la période des élections municipales et il n'en est pas davantage question aujourd'hui bien que, comme à Neuilly-sur-Seine, certaines équipes municipales aient été renouvelées.

S'agissant plus particulièrement des Hauts-de-Seine, la carte de l'intercommunalité, par ailleurs assez voisine de celle du potentiel fiscal des communes, fait clairement apparaître deux zones : au sud, celle des arrondissements à forte intercommunalité d'Antony et de Boulogne Billancourt, au nord, celles de l'arrondissement de Nanterre à intercommunalité nulle dans lequel se situent Courbevoie, Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine et Puteaux. En l'état actuel des choses, rien ne permet de pronostiquer une relance de la construction intercommunale dans cette partie des Hauts-de-Seine où, pour reprendre la formule employée par Nicolas Sarkozy dans son discours de Roissy, « l'intercommunalité crée des périmètres sans substance réelle ».

## 2. ANNEXES

### 2.1. Données générales

#### Taxes communales - Taux 2006 en %

Communes	Foncier bâti	Foncier non bâti	Habitation	Professionnelle
Levallois	11,31	29,99	10,99	16,93
Puteaux	7,93	11,51	6,91	9,71
Courbevoie	4,12	7,26	5,75	7,11
Neuilly	2,34	3,17	4,81	4,77
<b>Moyenne France</b>	<b>19,11</b>	<b>42,13</b>	<b>15,96</b>	<b>17,87</b>

#### Produit de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle 2006 en milliers d'€

Communes	Habitants	Entreprises	Habitation	Habitation €/habitant	Professionnelle	Professionnelle €/entreprise.
Courbevoie	70 105	5 689	10 056	143	38 382	6 746
Neuilly	60 364	6 654	12 025	199	11 680	1 755
Levallois	54 994	5 556	14 484	263	43 594	7 846
Puteaux	40 950	4 303	5 966	146	43 911	10 204
<b>Ensemble</b>	<b>226 413</b>	<b>22 202</b>	<b>42 531</b>	<b>187</b>	<b>137 567</b>	<b>6 182</b>

#### Population et principales données financières 2006 en milliers € – source DGI

Communes	Habitants	Potentiel fiscal	Charges fonctionnement	Charges investissement	Encours dette	Annuité dette
Courbevoie	70 105	209 318	114 096	57 262	28 589	1 429
Neuilly	60 364	141 241	74 450	47 450	52 131	864
Levallois	54 994	136 681	144 108	87 757	236 038	4 292
Puteaux	40 950	174 064	158 261	69 755	573	0
<b>Ensemble</b>	<b>226 413</b>	<b>661 304</b>	<b>490 915</b>	<b>262 224</b>	<b>317 331</b>	<b>6 585</b>

#### Principales données financières 2006 en €/par habitant – source DGI

Communes	Potentiel fiscal	Charges fonctionnement	Charges investissement	Encours dette	Annuité dette
Courbevoie	2 473	1 628	817	408	20
Neuilly	2 244	1 233	786	864	320
Levallois	2 435	2 620	1 596	4 292	421
Puteaux	4 182	3 865	1 703	14	0
<b>Ensemble</b>	<b>2 920</b>	<b>2 168</b>	<b>1 158</b>	<b>1 401</b>	<b>29</b>

### 2.2. Comptes des communes

Données 2006 en milliers d'euros

Source : Direction générale de la comptabilité publique données 2006 en millions d'euros

	COURBEVOIE	NEUILLY	LEVALLOIS	PUTEAUX
	70 105 habitants	60 364 habitants	54 994 habitants	40 950 habitants
<b>Produits de fonctionnement</b>	<b>127 728</b>	<b>90 788</b>	<b>166 250</b>	<b>178 676</b>
Impôts locaux	51%	34%	51%	43%
Autres impôts et taxes	20%	34%	9%	6%
DGF (1)	25%	19%	27%	23%
Autres	4%	13%	13%	28%

<b>Charges de fonctionnement</b>	<b>114 096</b>	<b>74 450</b>	<b>144 108</b>	<b>158 261</b>
Charges de personnel	45 %	43 %	41 %	36 %
Achats et charges externes	29 %	36 %	27 %	30 %
Charges financières	1 %	2 %	6 %	0 %
Contingents (2)	1 %	2 %	2 %	0 %
Subventions versées	16 %	5 %	12 %	5 %
Autres	8 %	12 %	12 %	29 %
<b>Solde du budget de fonctionnement</b>	<b>+ 13 632</b>	<b>+ 16 338</b>	<b>+ 22 142</b>	<b>+ 20 415</b>
<b>Potentiel fiscal</b>	<b>209318</b>	<b>141 241</b>	<b>136 681</b>	<b>174 064</b>
<b>Impôts locaux (taux de l'impôt)</b>	<b>63 279</b>	<b>30 028</b>	<b>80 558</b>	<b>72 044</b>
Produit foncier bâti	23 % (4,12)	21 % (2,34)	28 % (11,31)	31 % (7,93)
Produit foncier non bâti	- % (7,26)	- % (3,17)	- % (29,99)	- % (11,51)
Produit taxe d'habitation	16 % (5,75)	40 % (4,81)	18 % (10,99)	8 % (6,91)
Produit taxe professionnelle	61 % (7,11)	39 % (4,77)	54 % (16,93)	61 % (9,71)
<b>Ressources d'investissement</b>	<b>67 028</b>	<b>46 191</b>	<b>88 095</b>	<b>73 572</b>
Emprunts et dettes assimilées	15 %	63 %	43 %	0 %
Subventions reçues	17 %	5 %	4 %	1 %
FCTVA (3)	5 %	2 %	9 %	8 %
Autres	63 %	30 %	44 %	91 %
<b>Emplois d'investissement</b>	<b>57 262</b>	<b>47 450</b>	<b>87 757</b>	<b>69 755</b>
Dépenses d'équipement	71 %	61 %	79 %	97 %
Remboursement emprunt et dettes	2 %	38 %	17 %	0 %
Autres	27 %	1 %	4 %	3 %
<b>Solde du budget d'investissement</b>	<b>+ 9 766</b>	<b>- 1 259</b>	<b>+ 338</b>	<b>+ 3 818</b>
<b>Solde général</b>	<b>+ 23 398</b>	<b>+ 15 079</b>	<b>+ 22480</b>	
<b>Encours de la dette au 31/12</b>	<b>28 589</b>	<b>52 131</b>	<b>236 038</b>	<b>573</b>
<b>Annuité de la dette</b>	<b>1 429</b>	<b>19 320</b>	<b>23 171</b>	<b>0</b>
<b>Fonds de roulement</b>	<b>18 224</b>	<b>17 292</b>	<b>- 2524</b>	<b>21 214</b>

- (1) Dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat  
(2) Contributions obligatoires diverses  
(3) Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

### 2.3. Comptes des communes par habitant

Données 2006 en euros

Source : Direction générale de la comptabilité publique

	<b>COURBEVOIE</b>	<b>NEUILLY</b>	<b>LEVALLOIS</b>	<b>PUTEAUX</b>
	<b>70 105</b>	<b>60 364</b>	<b>54 994</b>	<b>40 950</b>
	habitants	habitants	habitants	habitants
<b>Produits de fonctionnement</b>	<b>1 822</b>	<b>1 504</b>	<b>3 023</b>	<b>4 363</b>
Dont impôts locaux	935	508	1 542	1 860
Dont autres impôts et taxes	371	506	263	278
Dont dotation	450	286	795	1 019
<b>Charges de fonctionnement</b>	<b>1 628</b>	<b>1 233</b>	<b>2 620</b>	<b>3 865</b>
Dont charges de personnel	738	534	1 062	1 389
Dont achats et charges externes	466	441	697	1 149
Dont charges financières	5	25	151	0
Dont contingents	20	26	61	18
Dont subventions versées	264	62	202	190
<b>Solde du budget de fonctionnement</b>	<b>+ 194</b>	<b>+ 271</b>	<b>+ 403</b>	<b>+ 498</b>

<b>Potentiel fiscal (1)</b>	<b>2 473</b>	<b>2 244</b>	<b>2 435</b>	<b>4 182</b>
Produit foncier bâti	212	104	408	541
Produit foncier non bâti	0	0	0	0
Produit taxe d'habitation	143	199	263	146
Produit taxe professionnelle	547	193	793	1 072
<b>Ressources d'investissement</b>	<b>956</b>	<b>765</b>	<b>1 602</b>	<b>1 797</b>
Emprunts et dettes assimilées	143	483	691	0
Subventions reçues	164	37	58	14
FCTVA	44	19	147	145
<b>Emplois d'investissement</b>	<b>817</b>	<b>786</b>	<b>1 596</b>	<b>1 703</b>
Dépenses d'équipement	553	481	1 254	1 661
Remboursement emprunts et dettes	15	296	271	0
<b>Solde du budget investissement</b>	<b>- 139</b>	<b>+ 21</b>	<b>- 6</b>	<b>- 93</b>
<b>Solde général</b>	<b>334</b>	<b>250</b>	<b>409</b>	<b>592</b>
<b>Encours de la dette au 31/12</b>	<b>408</b>	<b>864</b>	<b>4 292</b>	<b>14</b>
<b>Annuité de la dette</b>	<b>20</b>	<b>320</b>	<b>421</b>	<b>0</b>
<b>Fonds de roulement</b>	<b>260</b>	<b>286</b>	<b>- 46</b>	<b>518</b>

(1) Somme que produiraient les 4 taxes directes d'une commune si leurs taux étaient égaux au taux moyens nationaux

## 2.4. Extraits de l'étude réalisée par Carlos Portas

INSEE Ile-de-France, Faits et Chiffres N° 163, décembre 2007

1,4 million de franciliens vivent dans un foyer allocataire à bas revenus  
43% des foyers allocataires à bas revenus sont des personnes seules  
36% des allocataires à bas revenus perçoivent le RMI

Au 31 décembre 2006, 593 000 foyers bénéficiaires d'une allocation versée par les Caisses d'allocations familiales (CAF) vivent sous le seuil des bas revenus, soit avec moins de 845 € par mois et unité de consommation. Ils représentent 36% des foyers allocataires franciliens.

Ces foyers à bas revenus abritent un peu moins de 1,4 million de personnes, soit environ 14% de la population francilienne de moins de 65 ans. Cette proportion varie selon les départements, révélant de fortes disparités territoriales.

	Foyers allocataires à bas revenus	Population des foyers allocataires à bas revenus	Part de la population de moins de 65 ans sous le seuil des bas revenus (en %)
<b>Paris</b>	<b>136 700</b>	<b>259 700</b>	<b>14,2</b>
Hauts-de-Seine	67 100	147 300	11,2
Seine-Saint-Denis	125 600	325 600	25,1
Val-de-Marne	68 600	160 700	14,5
<b>Petite couronne</b>	<b>261 300</b>	<b>633 600</b>	<b>11,4</b>
Seine-et-Marne	49 000	126 600	11,2
Yvelines	43 100	103 900	8,5
Essonne	46 700	116 900	11,2
Val-d'Oise	56 100	150 900	14,7
<b>Grande couronne</b>	<b>194 900</b>	<b>498 300</b>	<b>11,3</b>
<b>Ile-de-France</b>	<b>592 900</b>	<b>1 391 600</b>	<b>13,9</b>

La part des personnes à bas revenus est de 25% en Seine-Saint-Denis, soit 1,7 fois plus que dans l'ensemble de la région et 2,8 fois plus que dans les Yvelines.

Un foyer francilien à bas revenus sur deux est une famille où vivent des enfants de moins de 25 ans. Les familles monoparentales, ainsi que les couples avec enfant(s), représentent un quart des foyers à bas revenus.

Les allocataires seuls sans conjoint ni enfant à charge regroupent 43% des allocataires à bas revenus, plus souvent des hommes (26%) que de femmes (17%).

	Isolés	Couples sans enfant	Familles monoparentales	Couples avec enfant(s)
<b>Paris</b>	<b>58,3</b>	<b>7,0</b>	<b>18,4</b>	<b>16,3</b>
Hauts-de-Seine	46,2	6,6	25,3	21,9
Seine-Saint-Denis	36,4	6,3	26,8	30,4
Val-de-Marne	42,6	5,6	26,9	24,9
<b>Petite couronne</b>	<b>40,5</b>	<b>6,2</b>	<b>26,5</b>	<b>26,8</b>
Seine-et-Marne	34,5	5,7	32,4	27,4
Yvelines	41,4	6,3	27,2	25,1
Essonne	37,8	5,4	30,1	26,7
Val-d'Oise	33,7	5,7	28,6	32,0
<b>Grande couronne</b>	<b>36,6</b>	<b>5,8</b>	<b>29,6</b>	<b>28,0</b>
<b>Ile-de-France</b>	<b>43,4</b>	<b>6,2</b>	<b>25,6</b>	<b>24,8</b>

La moitié des allocataires à bas revenus ne perçoivent aucun des minima sociaux versés par les CAF que sont le Revenu minimum d'insertion (RMI), l'Allocation parent isolé (API) et l'Allocation adulte handicapé (AAH). Cette proportion est supérieure à 56 % dans les départements des Yvelines et de la Seine-et-Marne, alors qu'elle est de 47 % en Seine-Saint-Denis. 36 % des allocataires à bas revenus perçoivent le RMI, 8 % l'AAH et 5 % l'API.

	Part (en %) des foyers allocataires à bas revenus percevant			
	le RMI	l'API	l'AAH	une aide au logement
<b>Paris</b>	<b>40,8</b>	<b>3,2</b>	<b>7,5</b>	<b>63,7</b>
Hauts-de-Seine	33,7	4,4	9,0	64,1
Seine-Saint-Denis	41,1	5,6	6,3	61,8
Val-de-Marne	38,3	4,6	8,3	60,4
<b>Petite couronne</b>	<b>38,5</b>	<b>5,0</b>	<b>7,5</b>	<b>62,0</b>
Seine-et-Marne	26,1	6,7	9,7	62,1
Yvelines	28,1	4,9	10,6	61,6
Essonne	30,7	6,5	9,7	58,9
Val-d'Oise	31,5	6,1	8,5	59,8
<b>Grande couronne</b>	<b>29,2</b>	<b>6,1</b>	<b>9,5</b>	<b>60,6</b>
<b>Ile-de-France</b>	<b>36,0</b>	<b>4,9</b>	<b>8,2</b>	<b>61,9</b>

*Champ : foyers allocataires, hors foyers allocataires étudiants ne percevant qu'une aide au logement, hors allocataires de 65 ans ou plus et ceux dont le conjoint est âgé de 65 ans ou plus. Source : Caisses d'allocations familiales d'Ile-de-France au 31.12.2006, traitement Insee*

Fin 2006, 367 000 foyers à bas revenus sont aidés pour leur logement : il s'agit de l'allocation logement familiale (ALF), de l'allocation logement sociale (ALS) et de l'aide personnalisée au logement (APL). Ces aides ne sont pas cumulables. Parmi les foyers allocataires à bas revenus bénéficiant d'une aide au logement, 43% résident en HLM. Cette proportion n'est que de 26% à Paris.

Définitions : Un foyer est dit à "bas revenus" lorsque son revenu par unité de consommation est inférieur à 60 % du revenu médian par unité de consommation de la population de référence. Il est calculé au niveau national à partir de l'Enquête revenus fiscaux (ERF), qui fait référence pour la mesure de la pauvreté monétaire. Le seuil des bas revenus est fixé à 845 € par unité de consommation pour les données au 31/12/2006. A titre indicatif, un couple sans enfant ou une famille monoparentale avec un enfant de moins de 14 ans sont à bas revenus si leurs ressources mensuelles sont au plus égales à 1 267,5 €. Pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans, ces ressources doivent être au plus égales à 1 774,5 €

## 2.5. Potentiel fiscal des communes en € par habitant - Département des Hauts-de-Seine

Insee Ile-de-France, Faits et Chiffres, n° 163, décembre 2007

Source Direction Générale des Collectivités Locales – année 2005

Communes	Habitants	Potentiel fiscal	Potentiel financier (1)
Châtenay-Malabry	30 919	680	852
Bois-Colombes	24 048	778	969
Bagneux	37 443	844	1 094
Fontenay-aux-Roses	23 849	856	1 094
Bourg-la-Reine	18 497	859	1 073
Colombes	77 184	860	1 068
Garches	18 320	863	1 086
Sceaux	19 850	870	1 110
<b>Moyenne 93</b>	<b>35 046</b>	<b>887</b>	<b>1 099</b>
<b>Moyenne 94</b>	<b>26 390</b>	<b>901</b>	<b>1 105</b>
Chaville	18 136	908	1 125
Villeneuve-la-Garenne	22 438	910	1 131
Malakoff	29 644	913	1 133
Clamart	49 131	922	1 135
Asnières-sur-Seine	76 314	924	1 108
Antony	60 420	930	1 150
Ville-d'Avray	11 573	967	1 242
Vanves	25 172	1 010	1 200
Le Plessis Robinson	26 159	1 068	1 231
Vaucresson	8 400	1 084	1 289
Châtillon	28 788	1 100	1 320
Sèvres	22 754	1 123	1 345
Meudon	44 372	1 133	1 363
<b>Moyenne générale</b>	<b>50 501</b>	<b>1 294</b>	<b>1 510</b>
La Garenne Colombe	24 181	1 301	1 477
Montrouge	42 002	1 315	1 490
Clichy	50 420	1 317	1 465
Suresnes	40 594	1 456	1 678
<b>Moyenne 92</b>	<b>40 892</b>	<b>1 503</b>	<b>1 688</b>
Rueil-Malmaison	74 671	1 539	1 717
Saint-Cloud	28 395	1 597	1 780
Marnes la Coquette	1 541	1 598	1 769
Gennevilliers	42 733	1 625	1 792
<b>Paris</b>	<b>2 147 857</b>	<b>1 644</b>	<b>1 891</b>
Nanterre	86 219	1 715	1 916
Issy-les-Moulineaux	60 927	1 776	1 940

Boulogne-Billancourt	107 042	2 121	2 261
Neuilly-sur-Seine	60 364	2 340	2 480
Levallois-Perret	54 994	2 485	2 635
Courbevoie	83 153	2 518	2 613
Puteaux	40 950	4 250	4 407

- (1) Potentiel fiscal majoré des dotations récurrentes de l'Etat telle la dotation de solidarité urbaines versée aux communes à faible potentiel fiscal